

# PRÉAVIS DU COMITÉ DE DIRECTION N°56 – 2015

## AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU DISTRICT DE NYON

### **Demande de crédit de CHF 60'000.- pour l'étude d'avant-projet architectural, muséographique et économique de l'extension du Musée du Léman**

Responsable : Gérard Produit / Denis Dumartheray

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

#### **1. Contexte / Enjeux**

Le Musée du Léman existe depuis 1954 avec pour objectif la sauvegarde du patrimoine lémanique. Doté d'archives et d'une collection bien plus importante que celle exposée, il est à l'étroit dans ses murs et a besoin de plus d'espace pour mieux répondre à ses missions. Le projet d'extension est envisagé depuis 2006. En 2013, la Fondation du Musée du Léman a été créée avec le but notamment d'assurer le développement du projet<sup>1</sup>. Partant de ce constat et grâce au don d'un mécène en 2014, il a été possible d'organiser un concours d'architecture sur invitation pour son extension. Le projet « Noviodunum » a été désigné lauréat.

Le Conseil régional avait été sollicité pour une présentation du projet au mois de mai 2014, depuis le secrétariat régional a apporté des recommandations quant à la préparation d'un dossier pour un soutien cantonal par la Loi sur l'appui au développement économique (LADE).

Les étapes qui suivent le concours d'architecture - en parallèle à la modification du plan partiel d'affectation - sont notamment : l'étude de l'avant-projet, puis du projet avec mise à l'enquête, suivit de la réalisation. Le projet entre actuellement dans la phase d'étude d'avant-projet pour lequel des financements tiers sont recherchés.

Après plusieurs échanges avec des institutions concernées, il apparaît que le projet s'inscrit de façon prépondérante dans le réseau régional de la sensibilisation à l'environnement. En effet, il dote la région d'une offre complémentaire à la Garenne, au Parc régional et au Bois de Chêne, ainsi qu'à la Maison de la Rivière à Tolochenaz qui œuvrent sur la valorisation des patrimoines jurassien et lémanique. Le Musée du Léman est éminemment actif dans les réseaux scientifiques, environnementaux et culturels.

#### **2. Projet d'extension en bref**

Il existe plus de 1'600 lacs en Suisse, environ 117 millions dans le monde. C'est sur le Léman que se signalaient depuis des siècles les plus grandes innovations scientifiques ou techniques ainsi que quelques extraordinaires exploits nautiques. Le Musée du Léman se définit avec une mission pluridisciplinaire de sciences et techniques, destiné à valoriser une limnologie générale. La

---

<sup>1</sup> Actuellement le projet lui-même est géré par la précédente conservatrice du Musée, Carinne Bertola, nommée cheffe du projet d'extension. Elle travaille en étroite collaboration avec le Service de la culture de la ville de Nyon et l'actuel conservateur du Musée. Le volet architectural est suivi par le service des bâtiments de la ville.

limnologie, science du lac, est née sur les rives du Léman à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle par François Alphonse Forel.

Le projet d'extension de Musée permettra de développer un complexe muséal de près de 3'850m<sup>2</sup> avec une offre unique en Suisse romande, qui prévoit :

- Expositions de 2'200m<sup>2</sup> (57%), avec une salle d'exposition temporaire de 400m<sup>2</sup>, de salles permanentes, dont une halle à bateaux de 600m<sup>2</sup> et d'aquariums, d'espaces pédagogiques et de services adaptés.
- Animations de 850 m<sup>2</sup> (22%) composé d'un auditoire pour 200 personnes, de salles de conférences, d'un restaurant panoramique, avec cafeteria et terrasse, espaces de livraison et cuisine séparés.
- Compétences de 800m<sup>2</sup> (21%), avec un centre d'archivage de 200 m<sup>2</sup> (CGN, Auguste et Jacques Piccard, François-Alphonse Forel, la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL), etc), des espaces administratifs.

Des synergies sont prévues par le regroupement administratif et pédagogique avec les trois musées de Nyon. D'autres collaborations sont en cours notamment avec la Maison de la Rivière et la CIPEL, ainsi qu'avec des hautes écoles comme l'EPFL et l'Institut Forel à l'Université de Genève.

### **3. Tourisme, culture et environnement**

Le Musée du Léman s'inscrit dans la politique régionale et répond à plusieurs enjeux, en particulier concernant les dimensions environnementale et touristique.

#### **3.1 Volet économique-touristique**

Le Musée du Léman est partenaire de la plateforme des Musées gérées par l'Office du tourisme régional (NRT). Un sondage que NRT a effectué en août 2014 met en évidence que le Musée du Léman est le deuxième musée le plus visité de la région après le Musée national suisse à Prangins. La fréquentation annuelle moyenne est d'environ 22'000 visiteurs, dont 62% en semaine. Le succès des dimanches gratuits et journées d'animation est croissant (environ 34%).

L'extension du Musée permettra de diversifier et de renforcer les activités. La fréquentation pourra en conséquence augmenter considérablement. Le scénario moyen énonce 60'000 à 75'000 visiteurs par année. Les publics cibles projetés sont variés : scolaires étudiants, chercheurs, familles, enfants, groupes seniors, groupes scientifiques, membres d'associations sportives lémaniques ou culturelles, le public de la région dans son ensemble.

Le Musée du Léman est l'unique musée pluridisciplinaire de lac des bords du Léman. Le concept muséal lié à la science du milieu lacustre (limnologie) réunit différentes fonctions qui n'existent pas avec cette même diversité au sein d'autres sites : archives, collection navale et sciences du lac, aquarium, etc. Il existe deux musées en relation avec le lac qui se sont spécialisés autour d'une pratique, comme l'Ecomusée de la pêche de Thonon, et le Musée des barques et traditions populaires de St-Gingolph. Ceux-ci n'ont, de loin, pas atteint la renommée du Musée du Léman, acquise par son travail scientifique, sa programmation pluridisciplinaire et l'ampleur de ses collections.

Aujourd'hui, le Musée du Léman n'est plus en mesure de faire face à toutes les attentes des publics et de satisfaire à l'évolution récente en matière de fonctionnement muséal. Une absence d'investissement le placera dans une situation délicate. Il ne pourrait pas faire face à la situation de concurrence qui va s'exercer au vu de l'imminente ouverture de nouvelles institutions prévues en 2015-2016-2017, à savoir Aquatis Musée de l'Eau douce à Epalinges / Lausanne et la Maison de la Rivière à Tolochenaz, lesquels vont cibler des publics similaires avec des équipements récents.

Les missions des musées d'aujourd'hui impliquent d'avoir divers types d'espaces afin de pouvoir diversifier l'offre muséale et d'attirer des publics nouveaux. Manifestations variées, animations selon les âges, projections culturelles, salons à thèmes, etc., doivent compléter l'offre usuelle basée sur les expositions, l'organisation de visites guidées ou de conférences. Le public des musées est en droit d'attendre une programmation intelligente, innovante et surtout conviviale, en accompagnement aux traditionnelles présentations. De nouvelles fonctionnalités doivent pouvoir être apportés aux activités des musées et cette mutation implique qu'elles soient inscrites dans leurs infrastructures. Comme le Musée du Léman occupe déjà la totalité du bâtiment qui l'abrite, il n'a plus aucune perspective de développement. Et tout le charme d'une bâtisse ancienne ne peut faire contrepoids aux multiples contraintes et limitations qui entravent son fonctionnement et son développement.

### **3.2 Volet environnement**

Le porteur de projet inclut parmi ses objectifs de devenir un lieu de référence pour le Léman et les lacs alpins avec son centre de documentation et des expositions temporaires d'envergure.

Dans la région de Nyon, le Zoo de la Garenne, le Musée du Léman, le Bois de Chêne et le Parc naturel régional (PNRJ) constituent les institutions clés de la sensibilisation à l'environnement.

En fonction des engagements pris par ces institutions, des synergies et collaborations sont envisageables tant sur la promotion que la sensibilisation de certains publics. Dans ce cadre, le Musée du Léman a déjà été invité par le Conseil régional à prendre part à un groupe d'acteurs concernés par la sensibilisation à l'environnement.

Avec le projet d'extension du Musée du Léman, la région lémanique bénéficiera d'une offre unique sur le patrimoine lacustre et la recherche limnologique. Les nombreuses collaborations avec des institutions universitaires comme l'EPFL, l'Institut Forel et des organisations spécialisées comme la CIPEL, la Maison de la Rivière et d'autres comme le Zoo de La Garenne permettront d'inscrire la région de Nyon comme une place incontournable de la sensibilisation à l'environnement.

Le Musée du Léman participe à la vulgarisation des sciences et techniques par le biais de nombreux réseaux. A titre d'exemple : Réseau Rhône (Suisse et France), Léman sans frontière, Réseau Sciences et Cité, CGN et ABVL (sauvegarde de la flotte de bateaux à vapeur de la CGN), Association Patrimoine du Léman, Fondation Bolle à Morges, etc.

### **3.3 Volet culturel – patrimoine**

Avec le projet d'extension, le Musée du Léman sera doté d'une capacité d'archivage conséquente et recueillie dans des conditions optimales pour la recherche scientifique. De même, les équipements prévus permettront de renforcer les possibilités d'exposition, de médiation culturelle et autres activités intrinsèques.

Le Musée du Léman avec son extension pourra accueillir l'administration des trois musées de Nyon. En conséquence, les activités des trois musées vont pouvoir se combiner sur le site : conférences, projections, colloques, réunions diverses. Par exemple, le festival du film d'archéologie pourra développer ses activités sur les thématiques lacustres. D'autres collaborations devront être envisagées sur le plan régional.

#### 4. Calendrier

Les principales phases peuvent être envisagées dans le calendrier suivant:

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
concours	concept	lauréat					
étude d'avant-projet			12 à 15 mois env				
étude du projet					12 à 15 mois env.		
mise à l'enquête							
construction							

En fonction des financements réunis, l'étude d'avant-projet pourra débuter en août 2015, pour une durée envisagée de douze à quinze mois.

#### 5. Coûts et financement

Comme introduit dans le contexte, la phase en cours est celle de l'étude d'avant-projet. Pour cette étape, la fondation est en recherche de financements. A ce jour, elle a réuni CHF 390'000 sur un coût total de CHF 940'000. Elle sollicite le Service cantonal de l'Economie par le biais de la LADE à hauteur de 20% du coût total, soit CHF 190'000. Un soutien régional à hauteur de CHF 60'000 fait aussi l'objet d'une demande.

##### Budget

Principaux postes du devis de l'étude	Coûts en CHF
Étude d'avant-projet architecture (FHV)	650'000
Etude muséologique (Bogner, LuxAqua + plan d'affaires)	150'000
Étude urbanistique (ville de Nyon)	140'000
<b>Total</b>	<b>940'000</b>

##### Plan de financement

Fonds propres – dons	250'000	acquis
Autres demandes de dons	300'000	demande
Aides à fonds perdus		
- Commune de Nyon	140'000	acquis
- Conseil régional	60'000	demande
- Canton, service de l'économie (LADE)	190'000	demande

## 6. Conclusion

L'intérêt régional du Musée du Léman est identifié par le caractère unique de ses activités, la complémentarité de son offre au sein des institutions basées dans la région et actives dans la sensibilisation à l'environnement. Les potentiels de développement et de fréquentation sont aussi évidents avec le projet d'extension.

Le présent préavis ne préjuge pas d'un éventuel engagement financier régional en faveur de la réalisation du projet.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal du district de Nyon

- vu le préavis du comité de direction N°56-2015 relatif à une demande de crédit de CHF 60'000.-
- ouï le rapport de la commission ad hoc,
- ouï le rapport de la commission gestion et finances,
- attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
- décide d'accorder le crédit de CHF 60'000.- en faveur de l'étude de l'avant-projet architectural, muséographique et économique de l'extension du Musée du Léman.
- d'imputer le montant total de CHF 60'000.- sur le compte de sur le compte d'investissement, ce montant sera amorti en cinq années.

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 4 juin 2015, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal du district de Nyon.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

Gérald Cretegny

Patrick Freudiger

Annexes : - le Musée du Léman, projet scientifique et culturel (PSC) de l'Extension, mars 2015.  
- Objectifs, coûts et calendrier  
- Film du concept : <https://www.youtube.com/watch?v=wea95WhpJhM&feature=youtu.be>